



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Le 13 mars 2023 à 19h00  
Brit Hotel Kerotel – Le Plénéo  
56100 LORIENT.

**COMPTE RENDU**

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 22 octobre 2022 à 15h00.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Loïc SEVELLEC (Trésorier), Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), Maël ALLEE (Président 29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Didier LE SAUX (Membre), Myriam DEVAUX (Membre), Anthony LE DANIEL (Membre),

Invités :

Margaux POYARD, Benjamin ASSIE, Patrick MENARD.

Commissions :

Absents excusés :

Conseil d'administration : André MORINEAU (Président CD22), Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre), Isabelle MERRANT (Membre).

Début de la séance à 20h50



## SOMMAIRE

1. ASSEMBLEES GENERALES 2023 .....	3
2. CAMPAGNE ANS/PSF 2023.....	4
3. POINTS ETR .....	4
4. QUESTIONS DIVERSES .....	5

Jérôme LIOT accueille les participants et excuse les absents.



## 1. ASSEMBLEES GENERALES 2023

### a. Ligue

La date de l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Judo est fixée au 29 avril 2023 à Lohéac (Ille-et-Vilaine) de 10H00 à 12H00, horaires à confirmer en fonction des modifications statutaires à modifier suite à l'assemblée générale fédérale des 15 et 16 avril 2023. Il est important que les délégués y soient présents afin d'atteindre le quorum. Demande est faite aux présidents de départements de les mobiliser.

### b. Fédération

Le Resto LA CANTINE à côté du port a été réservé pour le traditionnel dîner de la Ligue du vendredi soir. Ce repas est à la charge de chaque OTD pour les personnes de son ressort.

## 2. RAPPORTS

### c. Rapport moral du Président

Pas de commentaire

### d. Rapport d'activités de la Secrétaire générale

Didier Le Saux souhaite que la mention « Cette nouvelle est appréciée par une large majorité d'arbitres et de commissaires. » soit enlevée. Accepté par la Secrétaire générale.

Jean Paviot demande que soit ajouté l'événement 'Itinéraires des Champions' qui aura lieu les 30 et 31 mai 2023. Accepté par la Secrétaire générale.

### e. Rapport financier du Trésorier

Pas de commentaire

**Décision : Approuvé après prise en compte des modifications**

### f. Arrêté des comptes

Pas de commentaire

**Décision : Approuvé sous réserve des modifications éventuelles apportées par le commissaire aux comptes**

### g. Budget révisé 2023

Dans le budget prévisionnel 2023 révisé la masse salariale a été diminuée d'environ 12000 euros.

Cette somme correspondant aux interventions des cadres techniques pour les départements.

Cette base financière permettant d'avancer dans la discussion sur l'emploi.

Pas de commentaire

### h. Budget prévisionnel 2024



Le Trésorier propose qu'afin d'avoir un budget 2024 à l'équilibre, une augmentation des cotisations-club fédérales de la Ligue d'environ 8% soit faite.

Les valeurs des paliers seront modifiées.

Le prévisionnel de recouvrement est de 40 000 € pour la ligue.

Les OTD sont invités à réfléchir à leurs propres augmentations de cotisations-club fédérales et de les proposer dans leurs prévisionnels 2024 respectifs.

Pas de commentaires

**Décision : Approuvé**

### 3. CAMPAGNE ANS/PSF 2023

#### a. ANS

La campagne est lancée depuis le 8 mars et finira le 10 avril à 23h59.

Un point de vigilance toutefois sur les reports d'actions de 2021 sur 2022.

Il est noté que les financements des actions scolaires n'ont pas abouti à des licences en club.

L'objectif des Conseillers Techniques Fédéraux est de faire plus de dossiers.

Les actions prioritaires sont identiques à 2022.

#### b. Pass'Sport

Les informations disponibles de la part des services de l'État permettent de mieux cibler les clubs n'ayant pas de licences liées aux bénéficiaires du Pass'Sport.

L'objectif est d'aller vers les 26 000 licenciés avec le rappel aux clubs que les bénéficiaires du Pass'Sport doivent être licenciés.

Un courriel sera envoyé à tous les clubs sur la mise en place d'un contrôle des bénéficiaires du Pass'Sport.

**Décision : -**

### 4. POINTS ETR

#### a. Licences

Le sujet n'a pas été évoqué. Les 25000 licences viennent d'être franchies. Une communication sera faite à ce propos.

**Décision : -**

#### b. Labellisation fédérale des clubs

La Fédération a mis en place une labellisation des clubs.



Les clubs répondent à un questionnaire qui conduit à l'obtention de points. Les clubs voient immédiatement le label obtenu et le cumul qui en découle.

Les Comités départementaux doivent valider le questionnaire. Il est nécessaire qu'un avis technique soit donné par les Conseillers Techniques Fédéraux.

La labellisation permet d'avoir des ristournes auprès de la boutique fédérale.

**Décision : -**

**c. Premier bilan UV4**

L'autoarbitrage a été positif malgré les réticences des arbitres et profs au premier abord.

L'UV4 sur les shiais bretons est réservée aux seuls licenciés bretons.

Le stage théorique lié à l'UV4 doit être bien identifié et être plus tôt pour la saison 2023-2024.

**Décision :**

**d. Proposition UV2**

Il est proposé que l'UV2 soit couplée à stage UV4 en comité, avec examen pour dominante technique. Une proposition de texte d'organisation des grades doit être proposé par l'ETR/CORG et soumis à l'approbation du CA.

**Décision :**

**e. Arbitrage**

Pas de retour des compétitions mais amélioration certaine.

**Décision :**

**5. QUESTIONS DIVERSES**

Il y aura un important volume de modifications statutaires, entre autres le nombre de membres des Conseils d'administration devra être à parité masculin / féminin. Les Présidents des Comités départementaux n'y siègeraient plus.

Si ce RI de ligue est approuvé, le nombre devra être entre 6 et 16 personnes.

Il devrait donc y avoir une Assemblée générale extraordinaire pour les modifications du règlement intérieur de la Ligue.

Il est à noter que les articles relatifs au Passeport Sportif ont disparu des projets des nouveaux statuts et règlements. Pour l'instant rien n'est proposé à la place. Est-ce qu'il y aura toujours une contrepartie pour les Comités et ligues ?



Le dojo régional sera fermé pour travaux à partir du 16 juin 2023. Les bureaux de la Ligue seront installés provisoirement dans l'ancien restaurant de la piscine de Bréquigny.

Le Pôle Espoirs sera de retour au dojo régional en septembre 2023 et les bureaux seront prêts à la Toussaint

Remplacement de l'Astra blanche (en LLD) par un véhicule Renault d'occasion récent(achat).

La conférence des Présidents relative au PSF doit se tenir entre le 26 avril 2023 et le 14 mai 2023. La clôture du PSF est fixée au 10 avril 2023.

Il est proposé qu'elle ait lieu le 29 avril 2023 après-midi à Lohéac, après les Assemblées générales.

**Décision : Approuvé**

Fin de réunion à 22h45

Dominique DENIS,

Secrétaire Générale.